

JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérétagne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérétagne

S.I.P.O.B

DÉCRET N° 2020-01

Relatif à l'annulation des Lettres Patentes du 25 février 2019

Nous, Emanuel par la Grâce de la Constitution, Prince de Bérétagne, Prince de Tamopa, Duc d'Aiken, décrétons que :

- Les Lettres Patentes du vingt-cinq février deux-mille dix-huit attribuant le titre de « Duchesse de Madrienne » à Madame Lila Conte sont rendues caduques par le présent décret. A compter de la signature du présent document par les autorités compétentes, le titre de « Duchesse de Madrienne » sera de nouveau inclus à la liste des distinctions appartenant à la Couronne, selon les termes définis par le Dictionnaire de la Noblesse Bérémie.
- De nouvelles Lettres seront éditées dans les prochains jours afin d'officialiser la remise d'un nouveau titre.

Signé le 13.01.2020 par :

Son Altesse Sérénissime le prince Emanuel de Bérétagne



Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 13^{ème} jour du 1^{er} mois de l'année 2020